

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT
DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 718240U32D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général

LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'appréhender les fonctions et les rôles du manager et du leader ;
- ◆ d'acquérir les techniques et méthodes pour mener à bien la conduite du changement.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

*face à des situations issues de la vie professionnelle,
en s'adaptant au public visé,
dans le respect des consignes données,
dans le respect des règles et usages de la langue française,
à l'aide d'un système informatique opérationnel,*

- ◆ produire un document écrit, synthétique et argumenté ;
- ◆ élaborer et de présenter un exposé oral.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « *Techniques de communication professionnelle* » code- 711250U32D1 de l'enseignement supérieur économique de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

face à des situations issues de la vie professionnelle

- ◆ d'élaborer une critique motivée ;
- ◆ de décrire le processus du changement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ du niveau de pertinence de l'analyse ;
- ◆ du niveau de clarté et de précision dans l'utilisation du vocabulaire économique ;
- ◆ du degré de qualité de l'argumentation et de la critique.

4. PROGRAMME

Face à des situations issues de la vie professionnelle,

4.1. En leadership et management, l'étudiant sera capable :

- ◆ de caractériser les différents rôles et fonctions du manager ;
- ◆ d'identifier des méthodes de management, de communication et de gestion des conflits ;
- ◆ d'appréhender les différents aspects de l'exercice du leadership ;
- ◆ d'analyser la situation ;
- ◆ d'élaborer une critique motivée.

4.2. En gestion du changement, l'étudiant sera capable :

- ◆ de caractériser le changement (digitalisation, travail à domicile, externalisation...);
- ◆ de piloter le changement (acteurs, étapes, ressources, méthodes...).

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Leadership et management	CT	B	16
Gestion du changement	CT	B	16
7.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40